



**Conditions Générales de Vente**  
**pour la prestation IZIFLUX**  
**Au 26 Janvier 2016**

### Article 1 – Exposé

Cibleweb.com met à sa disposition du client sa solution iziflux lui permettant de gérer et d'optimiser les flux produits à destination des comparateurs de prix et des places de marché.

Le Client souhaite bénéficier de ses services techniques de cibleweb.com pour la gestion de son catalogue de produits mis à disposition des comparateurs de prix et places de marché via la solution iziflux

### Article 2 - Définitions

- Internet désigne différents réseaux de serveurs localisés en divers lieux à travers le monde, reliés entre eux à l'aide de réseaux de communication, et communiquant à l'aide d'un protocole spécifique connu sous le nom de TCP/IP.
  - Site Web désigne l'infrastructure développée par le Client selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par les utilisateurs de l'Internet dans le cadre d'un accès libre ou payant.
  - Site du Client ou Site désigne l'ensemble des pages, données et informations composant le site, dont le Client est le propriétaire et auxquelles il souhaite en tout ou partie donner accès par le référencement.
  - Balise Meta désigne les références invisibles par l'internaute insérées dans l'en-tête d'une page Web permettant de donner des informations sur la page (description succincte, auteur, etc.)
  - Lien désigne le lien hypertexte présentant tout ou partie des informations du site du Client, sur les moteurs de recherche, permettant aux utilisateurs d'accéder directement aux pages du Site du Client dédiées au service ou produit recherché.
  - HTML (Hyper Text mark-Up Language) désigne le langage de transcription des documents spécifiquement accessibles au travers du Web.
  - Utilisateur désigne tout internaute visitant le Site du Client, quel que soit son lieu de résidence.
  - Référence : Est considéré comme une référence produit chaque ligne du fichier fourni à cibleweb.com par le client
- Ex un fichier de 50 articles disposant chacun de 10 sous références contiendra 500 lignes (ou 500 références)  
Cette information servira de base à facturation des dépassements mensuels et des comptes optim

### Article 3- Objet

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles Cibleweb.com met à disposition du client sa solution iziflux lui permettant de gérer ses campagnes sur les comparateurs de prix et places de marché.

### Article 4- Description de la solution Iziflux

Iziflux est une offre de gestion et d'optimisation des flux(ou fichiers) produits à destination des comparateurs de prix et des places de marché au travers des services suivants:

- Le comptage du nombre de clics générés par produits et par comparateurs de prix et la fourniture par mail d'un document de synthèse
- la maîtrise de l'aspect technique et adaptation aux contraintes techniques de chaque comparateur de prix et place de marché

- L'échange de flux quotidiens avec les comparateurs de prix
- La mise à disposition d'une interface en ligne permettant la sélection des produits à fournir aux comparateurs de prix et places de marché

### Article 5 - Droits et obligations du Client

Le Client, en sa qualité d'éditeur du service Web et du catalogue, s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à la diffusion d'informations et de services sur l'Internet, notamment les dispositions impératives destinées à assurer la protection de l'ordre public, et ce de manière à ce que la responsabilité de Cibleweb.com ne puisse en aucun cas être recherchée. Le Client s'engage à effectuer toutes démarches auprès des auteurs originaires, ou leurs ayants droit, afin de s'assurer de l'obtention des droits d'utilisation et de reproduction dans le cadre du site Web. Le Client est le seul propriétaire, ou titulaire des droits d'utilisation, du contenu du site Web, et est par conséquent le seul titulaire des droits de propriété intellectuelle attachés aux services et des droits des marques y afférents. Il sera donc seul habilité à en poursuivre l'utilisation à l'expiration du présent contrat, quelles qu'en soient les conditions. Le Client s'engage à fournir à Cibleweb.com l'accès aux serveurs Web, afin que celui-ci puisse récupérer quotidiennement le fichier produit. Le Client laissera Cibleweb.com investiguer sur son Site et ses fichiers, sans aucune restriction. Le Client s'engage à suivre les prés requis techniques de Cibleweb.com, notamment en insérant dans le code source des pages Web du Site les scripts fournis par Cibleweb.com.

Le Client fournira à Cibleweb.com toutes les informations nécessaires pour lui permettre de mettre en place la solution iziflux, objet des présentes utilisations par lui-même ou par des tiers.

Le Client fournira notamment les spécifications propres aux serveurs Web et à leur fonctionnement. Si le Client n'est pas propriétaire des serveurs Web, il obtiendra toutes les autorisations nécessaires pour la réalisation des opérations. D'une manière générale, le Client supportera seul tout recours de quelque nature qu'il soit, émanant de tout utilisateur ou de tiers, et contre toute action ou réclamation qui pourrait être engagée à l'encontre de Cibleweb.com au titre de la prestation fournie.

Le Client s'engage à fournir une référence unique pour chacun de ses produits (cette référence ne changera pas dans le temps). Si cette référence venait à changer le client a pleinement conscience que cela entraînerait la perte des optimisations faites sur ces produits

Le client a souscrit à un abonnement en tenant compte du nombre de références contenues dans son flux source. Si ce nombre de références augmente ou diminue, modifiant ainsi l'abonnement, le client est tenu de revenir vers Cibleweb. Il n'y aura pas d'adaptation d'abonnement inférieur automatique du côté de Cibleweb

### Article 6 – Droits et obligations de Cibleweb.com

Cibleweb.com s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la disponibilité, la permanence, la qualité et la continuité du service qu'elle propose, limitant en nombre et en temps les interruptions de service et souscrit à ce titre à une obligation de moyen.

### Article 7– Déclarations

Le Client déclare bien connaître l'Internet, ses caractéristiques et ses limites et reconnaît notamment :  
• que les transmissions de données sur l'Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques

et capacités techniques diverses qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée

- que les utilisateurs du site Web sont susceptibles d'être localisés en tous lieux à travers le monde, et que partant, le contenu du site Web peut être reproduit, représenté ou, plus généralement, diffusé sans aucune limitation géographique
- que les données circulant sur l'Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement, de toutes informations à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls
- que les moteurs de recherche, annuaires, portails et autres sites Web sont libres de déterminer les conditions d'inscription de site.

#### **Article 8 – Collaboration des parties**

Chacune des Parties est parfaitement consciente de ce que les prestations de services en informatique nécessitent une collaboration active et régulière entre le Client et Cibleweb.com et s'y engage.

Le Client doit impérativement fournir au personnel de Cibleweb.com, chargé de la réalisation des travaux de maintenance, tous les documents, renseignements et éléments existants, nécessaires au bon fonctionnement du service souscrit. Il désigne un interlocuteur compétent qui le représentera auprès de Cibleweb.com.

Cibleweb.com désigne une personne responsable du bon déroulement de la maintenance.

Si en cours de prestation une difficulté apparaît, la collaboration nécessaire des Parties les engage à alerter l'autre partie le plus vite possible et à se concerter pour mettre en place la solution la mieux adaptée dans les meilleurs délais.

#### **Article 9 – Durée**

Le présent Contrat est conclu pour une durée initiale de 1 mois pour les versions mini, basic et gold et de 3 mois pour la version Optim à compter de la date d'émission de la première facture, et sera ensuite tacitement reconduit mensuellement.

Chacune des parties peut dénoncer le contrat par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 15 du mois pour la fin du mois (cachet de la poste faisant foi) En cas de cas de réception de la demande de résiliation après le 15 du mois, celle-ci prendra effet à la fin du mois suivant.

Chaque partie s'oblige à supprimer tous les documents fournis par l'autre partie que celle-ci détiendrait dans le cadre du contrat.

Les crédits liés à la catégorisation et à la gestion des attributs sont signés pour une durée de 24 mois maximum.

#### **Article 10 – Modalités financières**

En contrepartie des prestations de gestion de flux produits, le Client s'engage à verser à Cibleweb.com une redevance forfaitaire mensuelle en fonction des options choisies sur le présent bon de commande.

La facturation aura lieu en début de mois en application de la règle suivante Si l'installation est faite avant le 10 du mois alors la licence sera facturée en début du mois suivant.

Si l'installation est faite après le 10 du mois alors la licence sera facturée avec un décalage d'un mois par rapport au cas indiqué ci-dessus.

Les 3 premiers mois d'abonnement pour la version optim donnent lieu à une facturation unique à la mise à disposition de l'interface Iziflux.

**La facturation démarrera au plus tard au début du troisième mois suivant la date de signature du contrat même si l'installation n'a pu être finalisée.**

Passés les 3 premiers mois, la facturation et le paiement de l'abonnement sont mensuels et en début de période.

Modes de règlements :

- soit prélèvement automatique en complétant le formulaire ci-avant et en joignant un RIB
- soit par chèque ou virement, auquel cas la prestation démarrera à réception du contrat signé et du règlement des 3 premiers mois.

En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêt sans formalité préalable à compter de ladite échéance et jusqu'à paiement intégral, à un taux minimum égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal pour l'année en cours, sans excéder les limites prévues par la loi.

En outre, Cibleweb.com se réserve la faculté de suspendre l'exécution du Contrat trente (30) jours après mise en demeure restée infructueuse, sans préjudice de tous dommages et intérêts et indemnités. Cette suspension sera à la charge du Client qui s'engage à en supporter toutes les conséquences, notamment les augmentations de prix et suspension du lien web entre le fichier-catalogue et les comparateurs de prix. Dans un délai de quinze (15) jours faisant suite à une seconde mise en demeure restée sans effet, Cibleweb.com sera habilité à résilier le contrat aux torts du Client selon les conditions prévues à l'article "Résiliation".

Pour les versions mini et basic seuls sont acceptés les règlements par prélèvement automatique.

#### **Article 11 – Propriété intellectuelle**

\* Cibleweb.com déclare et garantit être détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux éléments, et notamment informations, logiciels, fichiers, bases de données, marques et brevets, qu'il serait amené à utiliser et/ou communiquer au Client dans le cadre des présentes. Il déclare n'être tenu d'aucune réserve ou revendication formulée par des tiers quant à ses droits sur lesdits éléments.

\* Les éléments contenus dans le Site Web, incluant les pages Web, le texte, les éléments graphiques et les composantes logicielles ont été conçus et développés par le Client.

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents audits éléments sont détenus par le Client.

Le Client détient les droits d'utilisation, de modification et de diffusion afférents audits éléments. Il concède à Cibleweb.com une licence gratuite, universelle, exclusive, perpétuelle et cessible d'utilisation des éléments, laquelle utilisation étant restreinte aux prestations objets des présentes.

Le Client garantit que le contenu du site n'enfreint aucun droit d'auteur ou autre droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers.

Si tout ou partie du contenu du site a été conçu, par une tierce personne, le Client s'engage à fournir à Cibleweb.com les droits appropriés, notamment les droits d'utilisation et de modification, lui permettant d'utiliser tout ou partie du contenu, aux fins de référencement dans le cadre des présentes.

S'il s'avérait que tout ou partie du contenu du site ne puisse être utilisé dans le cadre des présentes, au motif qu'il représente une infraction aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers, le Client s'engage à enlever les éléments utilisés illégalement ou à les remplacer par des éléments dont il détiendrait les droits de propriété intellectuelle et à obtenir les droits appropriés, dans les meilleurs délais et à ses frais, lui permettant de concéder à Cibleweb.com le droit d'assurer le référencement desdits éléments.

\* Tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux marques et noms de domaine liés à l'exploitation du Site Web, sont la propriété intellectuelle du Client. L'utilisation par Cibleweb.com des marques et noms de domaine est limitée exclusivement aux prestations, objet des présentes.

Dans le cas où des informations utilisées par le Client sont des marques de tiers, enregistrées auprès d'un organisme officiel et/ou notoires ou des signes distinctifs ou des noms propres, Cibleweb.com se réserve le droit, sans préavis, de suspendre le référencement des Liens attachés audités marques.

\* Les logiciels d'essai ou de tests et les documents éventuellement déposés chez le Client pour l'exécution du service de référencement restent la propriété intellectuelle de Cibleweb.com ou de son fournisseur.

#### **Article 12 – Confidentialité**

Chacune des parties s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations désignées comme confidentielles par l'autre partie, et auxquelles elle aurait eu accès à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Chacune des parties s'engage à faire respecter cette obligation par ses salariés, dirigeants, mandataires sociaux, société mère, filiales et sous-traitants éventuels. L'obligation de confidentialité continuera pendant une durée de deux (2) ans après l'expiration du contrat. Elle deviendra caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention de la partie qui aura reçu l'information.

#### **Article 13 – Preuve**

Les parties conviennent que toutes les données, informations, fichiers et tout autre élément numérique échangés entre les parties, constitueront des preuves recevables, valides, et ayant la force probante d'un acte sous seing privé.

Les parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments sous format électronique. Sauf preuve contraire, ces éléments seront valables et opposables entre les parties dans les mêmes conditions que tout document qui serait établi et conservé par écrit.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux articles "Durée" et "Dispositions générales", qui restent soumises au droit commun.

#### **Article 14 – Garantie**

Les parties déclarent et garantissent disposer des pouvoirs nécessaires à la conclusion du contrat. Le Client garantit que les Liens ne contreviennent à aucune norme ou réglementation en vigueur, ni à aucun droit de tiers, ni aux codes de déontologie professionnelle, ni qu'ils ne donnent accès à des sites dont le contenu est contraire à la réglementation en vigueur, ni qu'ils ne comportent aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers.

Dans l'hypothèse où le Client aurait connaissance d'une réclamation formulée par un tiers, soit au titre d'une atteinte à un droit, soit en violation d'une réglementation, le Client s'engage à en informer immédiatement Cibleweb.com, qui pourra, dans ce cas, interrompre la diffusion des liens sans que cette interruption ouvre droit à une indemnisation.

Le Client s'engage à relever et garantir Cibleweb.com, ainsi que ses dirigeants et employés, de toute demande, action ou recours d'un tiers lié à une violation de l'une de ses obligations au titre du présent contrat, et notamment, sans que cette liste soit exhaustive, à une atteinte portée

aux droits des tiers ou à une violation de la réglementation en vigueur, et s'engage à indemniser Cibleweb.com des conséquences dommageables liées directement à une telle violation. Cette garantie porte sur toutes les indemnités versées dans le cadre d'un compromis, d'une action judiciaire, de condamnations ou sanctions auxquelles serait condamné Cibleweb.com et s'étend aux frais de justice éventuels, y compris les frais irrépétibles, les frais d'avocats et les dépens. Cibleweb.com garantit au Client que les opérations de référencement qui seront effectuées pour son compte dans le cadre du présent Contrat seront accomplies suivant les règles de l'art et selon les technologies de l'informatique et des réseaux en usage au moment de chaque intervention. En outre, la présente garantie est exclusive de tout autre engagement, notamment de toute garantie de résultat quant à la satisfaction par le Site des exigences de performance du Client, les résultats de fréquentation, et les attentes du Client sur le plan opérationnel ou fonctionnel autres que celles décrites par le Client.

Les prestations visées dans le bon de commande signé par le Client constituent les seules obligations de Cibleweb.com au titre de la présente garantie quel que soit le fondement sur lequel reposent les réclamations du Client.

#### **Article 15 – Responsabilité**

Déclaration de responsabilité

D'un commun accord, les Parties conviennent que Cibleweb.com est soumis à une obligation de moyens. Limitation de responsabilité

La responsabilité de Cibleweb.com ne pourra être engagée notamment, dans les cas suivants :

- en cas de refus opposé par les comparateurs de prix et places de marché
  - en cas de défaillance technique indépendante de la volonté de Cibleweb.com ;
  - en cas de faute ou de négligence du Client causant la suspension ou la perturbation de l'exécution de la prestation, objet du contrat ;
  - en cas de mauvais fonctionnement des réseaux ou de conditions de diffusion des informations, ou d'une éventuelle perturbation du fait de l'intervention du Client. Cibleweb.com exclut toute responsabilité à quelque titre que ce soit pour les dommages indirects tels que manque à gagner, préjudice commercial ou financier, augmentation de frais généraux, conséquence du recours de tiers ou perte trouvant leur origine ou étant la conséquence du présent contrat, quand bien même Cibleweb.com en aurait été préalablement avisé, ainsi que des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet du contrat.
- La responsabilité civile de Cibleweb.com ne pourra être engagée de son fait, ou de celui de ses collaborateurs que dans le cas d'actes accomplis, par lui ou par ceux-ci, dans le cadre de l'exécution du contrat et pour le seul cas où sera établi un lien de causalité entre le préjudice allégué et une faute lourde de Cibleweb.com. En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité de Cibleweb.com serait retenue à quelque titre que ce soit, le montant total des indemnités que Cibleweb.com pourrait être amené à verser au Client ne pourra excéder le montant contractuel trimestriel en vigueur à la date de la réclamation perçue par Cibleweb.com au titre du présent contrat et ce, quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir.

#### Force majeure

La responsabilité de l'une ou l'autre des Parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

#### **Article 16 – Résiliation**

Chacune des parties peut dénoncer le contrat par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 15 du mois pour la fin du mois (cachet de la poste faisant foi)

En cas de réception de la demande de résiliation après le 15 du mois, celle-ci prendra effet à la fin du mois suivant.

#### **Article 17 – Assurances**

Cibleweb.com est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile au cas où elle serait engagée.

Le Client doit réciproquement être assuré pour les conséquences de sa responsabilité civile envers Cibleweb.com et son personnel.

#### **Article 18 – Dispositions générales**

\* Les parties reconnaissent que le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre elles et se substitue à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux.

\* Aucun document postérieur, aucune modification du contrat quelle qu'en soit la forme ne produira d'effet entre les parties sans prendre la forme d'un avenant dûment daté et signé par elles.

\* Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions.

\* Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

#### **Article 19 – Références**

Le Client autorise Cibleweb.com à mentionner son nom sur une liste de références qu'il pourra diffuser auprès de ses prospects

#### **Article 20 – Droit applicable et différends**

Le présent contrat est régi par la loi française alors même que l'une des parties serait de nationalité étrangère et/ou que le contrat s'exécuterait en tout ou partie à l'étranger.

Tout litige qui s'élèverait à propos de son exécution et qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera soumis à la compétence du Tribunal de Commerce de BEZIERS.